



Carte de localisation des sites horlogers étudiés. Extrait du plan cadastral, 2017 et 2018, sections AA, AB, AC, AD, AE, AF, AI, réduit à 1/50 000.

IVR43\_20182501341NUDA

Auteur de l'illustration : Bertrand Turina

Date de prise de vue : 2018

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/50 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation